Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240620-20240619DEL1-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Métropole de Lyon
Commune de Bron

BRON
Tradition & Innovation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 JUIN 2024

Publiée sur le site Internet de la Ville : 26 juin 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 juin 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline PALLUY

Membres présents : 32

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donnés pouvoir : 8

Mme Nathalie BRAMET REYNAUD pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
M. Grégory BRUNET pouvoir à M. Emmanuel MAILLET
Mme Sonia GRANDSERRE pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Marion CARRIER
Mme Marie BRUNET pouvoir à Mme Muriel ROBIC
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Hervé THIBAUD
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL

Membres absents: 3

Mme Linda TABTE, M. Fatih DEMIRAY, Madame Nesrine MECHKAR

Délibération n°20240619DEL1

COMMUNICATION
Rendu compte des décisions prises en application de la délibération du Conseil Municipal n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020

RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE

Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240620-20240619DEL1-DE

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions prises en vertu de la délégation accordée au Maire :

1 – ATTRIBUTION/RÉSILIATION DE MARCHÉ :

20240320DEC036 : Accord-cadre de fourniture, pose, entretien et réparation de volets roulants, stores et rideaux

- Titulaire : RIDEAUX SERVICE FRANCE SARL – 69290 CRAPONNE
- Dénomination de l'accord-cadre : Fourniture, pose, entretien et réparation de volets roulants, stores et rideaux
- Montants : minimum 40 000 € H.T. par an et maximum 80 000 € H.T. par an
- Durée : 1 an renouvelable 3 fois
- procédure utilisée : Appel d'Offres Ouvert

20240320DEC037 : Accord-cadre de maintenance préventive et corrective des portes automatiques, portails automatiques et rideaux métalliques motorisées

- Titulaire : AGESCA IDENTIFICATION SAS – 69500 BRON
- Dénomination du marché : Maintenance préventive et corrective des portes automatiques, portails automatiques et rideaux métalliques motorisées
- Montant : minimum 20 000 € H.T. - maximum 80 000 € H.T. par an
- Durée : 1 an renouvelable 3 fois
- Procédure utilisée : Appel d'offres ouvert

20240320DEC038 : Marché de programmation et organisation du festival de musique "Fort en musiques" 2024

- Titulaire : EG EVENTS SARL – 69002 LYON
- Dénomination du marché : Programmation et organisation du Festival de musique «Fort en musiques»
- Montant : 91 307,00 € H.T.
- Procédure utilisée : Procédure adaptée ouverte

20240322DEC041 : Création d'un poste de Police et DSIT - lot 7 Menuiseries Extérieures PVC

- Titulaire : SMB SARL – 01430 VIEU D'IZENAVE
- Dénomination du marché : Création d'un poste de Police et DSIT
- Lot n° 7 : Menuiseries Extérieures PVC
- Prix global et forfaitaire : 47 687,00 € H.T.
- Durée : 12 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

20240322DEC042 : Accord-cadre collecte et revalorisation des déchets industriels des services municipaux

- Titulaire : ECOCYCLAGE SARL – 69360 SAINT SYMPHORIEN D'OZON
- Dénomination du marché : Collecte et revalorisation des déchets industriels des services municipaux
- Lot n° 1 : Collecte et revalorisation des déchets des activités économiques des services municipaux
- Montants : minimum 30 000 € H.T. par an et maximum 100 000 € H.T. par an
- Durée : 1 an renouvelable 3 fois
- procédure utilisée : Appel d'Offres Ouvert

- Titulaire : NICOLLIN SAS – 69192 SAINT-FONS
- Dénomination du marché : Collecte et revalorisation des déchets industriels des services municipaux
- Lot n° 2 : Collecte et revalorisation des papiers de bureau
- Montants : minimum 2 000 € H.T. par an et maximum 10 000 € H.T. par an. La proposition de variante a été retenue
- Durée : 1 an renouvelable 3 fois
- Procédure utilisée : Appel d'Offres Ouvert

Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240620-20240619DEL1-DE

- Titulaire : RECYCLAGE DECHETS SERVICES SAS – 69200 VENISSIEUX
- Dénomination du marché : Collecte et revalorisation des déchets industriels des services municipaux
- Lot n° 3 : Collecte et revalorisation des déchets verts
- Montants : minimum 10 000 € H.T. par an et maximum 30 000 € H.T. par an
- Durée : 1 an renouvelable 3 fois
- Procédure utilisée : Appel d'Offres Ouvert

20240404DEC046 : Contrat de service monétique TCP/IP – CARTADIS
- Titulaire : Cartadis - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
- Signature du contrat de service monétique TCP/IP Cartadis
- Coût annuel du contrat de service : 192 € H.T. à compter du 15 mars 2024 sur la base de 1 000 transactions par mois
- Limite de validité : 14 mars 2027

20240416DEC051 : Accord-cadre Impression et façonnage du bulletin municipal
- Titulaire : ESTIMPRIM SAS - 25110 AUTECHAUX
- Dénomination du marché : Impression et façonnage du bulletin municipal
- Montant minimum de 40 000 euros H.T. par an et maximum de 120 000 euros H.T. par an
- Durée : 1 an renouvelable 3 fois
- Procédure utilisée : Appel d'offres

20240423DEC057 : Accord-cadre pour la fourniture de tenues et d'équipements pour la police municipale
- Titulaire : GK PROFESSIONAL SAS – 93170 BAGNOLET
- Dénomination du marché : Fourniture de tenues et d'équipements pour la police municipale
- Montant minimum de 10 000 euros H.T. par an et de 40 000 euros H.T. par an
- Durée : 1 an renouvelable 3 fois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

20240430DEC059 : Accord-cadre pour des opérations récurrentes d'entretien et de petits travaux de création en espaces verts
- Titulaire : Groupement des entreprises CHAZAL/DEAL représenté par son mandataire CHAZAL SAS – 69800 SAINT-PRIEST
- Dénomination du marché : Opérations récurrentes d'entretien et de petits travaux de création d' espaces verts
- Montant minimum : 80 000 euros H.T. par an et maximum de 240 000 euros H.T. par an
- Durée : 1 an renouvelable 3 fois
- Procédure utilisée : Procédure adaptée ouverte

20240517DEC061 : Accord-cadre Travaux de serrurerie
- Titulaire : SANT DANIEL SARL – 69500 BRON
- Dénomination du marché : Travaux de serrurerie
- Montant : minimum 70 000 euros H.T. et maximum 120 000 euros par an
- Durée : 1 an renouvelable 3 fois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

2 – SIGNATURES D'AVENANTS AU MARCHÉ :

20240319DEC034 : Avenant n°1 au marché n° 2022-550 - Maîtrise d'œuvre pour l'extension - rénovation de l'école Jean Moulin
- Titulaire : Groupement conjoint ROUBY HEMMERLE BRIGAND Architectes (RHB)/SERUE INGENIERIE/EURO SOUND PROJECT/ES SERVICES ENERGETIQUES représenté par son mandataire ROUBY HEMMERLE BRIGAND Architectes - 67000 STRASBOURG
- Dénomination du marché : Maîtrise d'œuvre pour l'extension-rénovation de l'école Jean Moulin
- Nouveau montant du forfait de rémunération : 665 497,50 € H.T.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240620-20240619DEL1-DE

20240319DEC035 : Avenant n° 3 au marché n° 2023-677 relatif à la construction du groupe scolaire Les Genêts Lot 3 Terrassements VRD

- Titulaire : CHEVAL PAYSAGES SAS – 26300 ALIXAN
- Dénomination du marché : Construction du groupe scolaire Les Genêts
- Lot n° 3 : Terrassements/VRD
- Objet : Prise en compte de travaux supplémentaires
- Montant de l'avenant : 2 345,00 € H.T.

20240320DEC039 : Avenant n° 1 au marché n° 2023-700 : Construction du groupe scolaire Les Genêts lot n° 9 "Menuiseries Intérieures Bois – Mobilier"

- Titulaire : Etablissements PIERRE GIRAUD SAS – 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES
- Dénomination du marché : Construction du groupe scolaire Les Genêts
- Lot n° 9 : Menuiseries Intérieures Bois – Mobilier
- Objet: Suppression de prestations
- Montant de l'avenant : - 33 601,45 € H.T.

20240326DEC043 : Avenant n° 1 au marché n° 2023-714 relatif à la construction du groupe scolaire Les Gênets Lot n° 16 CVC - Plomberie

- Titulaire : SKL SAS – 69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON
- Dénomination du marché : Construction du groupe scolaire Les Genêts
- Lot n° 16 : Chauffage Ventilation Climatisation Plomberie
- Objet : Prise en compte de travaux supplémentaires
- Montant de l'avenant : + 4 813,72 € H.T.

20240408DEC047 : Avenant n° 1 au marché n° 2022-556 Réhabilitation du bâtiment B de la MJC Louis Aragon Lot n° 14 Équipements sportifs

- Titulaire : FOOGA SAS – 69150 DECINES
- Dénomination du marché : Réhabilitation du bâtiment B de la MJC Louis Aragon
- Lot n° 14: Equipements sportifs
- Objet: Validation moins value liée au choix du coloris des revêtements du dojo
- Montant de l'avenant: - 546, 00 euros H.T.

20240408DEC048 : Avenant n° 3 à l'accord-cadre n° 2021-263-Entretien et maintenance des ascenseurs

- Titulaire : OTIS – 69370 SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR
- Dénomination du marché : Entretien et maintenance des ascenseurs, monte-charges et élévateurs des personnes à mobilité réduite
- Objet : Modification de la fréquence des visites de contrôle pour les élévateurs et les monte-charges

20240416DEC050 : Avenant n° 1-Lot 3 Façade/Bardage au marché n° 2023-707 Construction de locaux à destination médicale

- Titulaire : AN TOITURE SARL – 69380 CHATILLON
- Dénomination du marché : Construction de locaux à destination médicale
- Lot n° 3 : Façade/Bardage
- Objet : Prise en compte de travaux supplémentaires
- Montant de l'avenant : 5 991,53 euros H.T.

20240416DEC052 : Avenant n° 1 au lot 9 du marché n° 2023-664 CVC/Plomberie au marché Construction de locaux à destination médicale

- Titulaire : ACOFROID SAS – 69680 CHASSIEU
- Dénomination du marché : Construction de locaux à destination médicale
- Lot n° 9 : Chauffage Ventilation Climatisation - Plomberie
- Objet : Prise en compte de travaux supplémentaires
- Montant de l'avenant : 5 634,75 euros H.T.

20240416DEC053 : Avenant n° 1 Lot 7 Chape/carrelage/faïence au marché n° 2023-661 Construction de locaux à destination médicale

Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240620-20240619DEL1-DE

- Titulaire : SIAUX SAS – 38121 CHONAS-L'AMBALLAN
- Dénomination du marché : Construction de locaux à destination médicale
- Lot n° 7 : Chape/carrelage/faïence
- Objet : Prise en compte de travaux supplémentaires
- Montant de l'avenant : 8 314,00 euros H.T.

20240430DEC058 : Avenant n° 1 au marché n° 2023-658 - Construction de locaux à destination médicale - lot 4 : Menuiseries extérieures/Occultation/Métallerie

- Titulaire : CPB SAS - 69922 OULLINS CEDEX
- Dénomination du marché : Construction de locaux à destination médicale
- Lot 4 : Menuiserie extérieure/Occultation/Métallerie
- Objet : Prise en compte des travaux en moins value et en plus value
- Montant de l'avenant : - 81 926,00 € H.T.

20240517DEC060 : Avenant n° 6 à l'accord cadre n° 2021-355 relatif à l'impression et au façonnage du bulletin municipal

- Ancien Titulaire : IMPRIMERIE DANIEL FAURITE – 01700 MIRIBEL
- Nouveau Titulaire : IMPRIMERIE FAURITE – 01700 MIRIBEL
- Dénomination du marché : Impression et façonnage du bulletin municipal et de ses suppléments
- Objet : Transfert de l'accord cadre à la nouvelle société

20240523DEC064 : Avenant n° 1 au marché n° 2023-659 construction de locaux à destination médicale - lot 5 Menuiserie intérieure bois - mobilier

- Titulaire : LES MENUISIERS DU RHONE SCOP SA – 69120 VAULX-EN-VELIN
- Dénomination du marché : Construction de locaux à destination médicale
- Lot 5: Menuiserie intérieure bois/mobilier
- Objet : Suppression de certaines prestations en cours de chantier
- Montant de l'avenant : - 8 915,52 euros H.T

20240527DEC065 : Avenant n° 1 au marché n° 2023-641 Aménagement d'un Bar - Espace Albert Camus - Lot n° 2 : Plâtrerie peinture - Faux plafonds - Sols souples

- Titulaire : SAS LARDY – 69230 SAINT-GENIS-LAVAL
- Dénomination du marché : Aménagement d'un bar – Espace Albert Camus
- Lot n° 2 : Plâtrerie peinture – Faux plafonds – Sols souples
- Objet : Suppression de certaines prestations en cours de chantier
- Montant de l'avenant : - 2 474,28 euros H.T.

20240527DEC066 : Avenant n° 1 au marché n° 2023-640 Aménagement d'un bar - Espace Albert Camus Lot n° 3 Menuiseries Intérieures - Mobilier Bar

- Titulaire : TOFFOLETTI SARL – 01120 DAGNEUX
- Dénomination du marché : Aménagement d'un bar – Espace Albert Camus
- Lot n° 3 : menuiseries intérieures – mobilier bar
- Objet : Prise en compte de travaux supplémentaires
- Montant de l'avenant: + 4 512,50 € H.T.

20240528DEC068 : Avenant n° 1 au marché n° 2024-768 Maîtrise d'œuvre pour la rénovation thermique du groupe scolaire Jean Jaurès

- Titulaire : Groupement SCP D'ARCHITECTURE COUDEYRE, SARL A2 INGENIERIE,
- SAS PROJELEC et SAS CARRE PLANS représenté par son mandataire SCP D'ARCHITECTURE COUDEYRE – 71000 MACON
- Dénomination du marché : Maîtrise d'oeuvre pour la rénovation thermique du groupe scolaire Jean Jaurès
- Objet : Avance forfaitaire accordée aux membres du groupement selon les conditions du Cahier des Clauses Administratives Particulières du marché

3 – AUTRES DÉCISIONS ET CONVENTIONS :

Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240620-20240619DEL1-DE

20240313DEC033 : Demande d'attribution d'une subvention pour le transfert et l'extension du CSU à l'État dans le cadre du FIPD 2024 – au maximum des possibilités

20240321DEC040 : Mise à disposition du Fort de Bron - École de Santé des Armées
- Objet : Exercice/entraînement militaire à destination de 120 élèves de l'école
- Durée : du 25 au 29 mars 2024
- Redevance/loyer : gratuité

20240329DEC044 : Conclusion d'un contrat de prêt avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'extension et de la rénovation du groupe scolaire Pierre Cot
- ligne du Prêt : Prêt renouvellement urbain (PRU)
- montant : 1 350 000 € (un million trois cent cinquante mille euros)
- durée de la phase de préfinancement : 24 mois
- durée d'amortissement : 25 ans
- dont différé d'amortissement : sans objet
- périodicité des échéances : trimestrielle
- index : Livret A
- taux d'intérêt actuariel annuel : taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat +0,60 %
- révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du livret A
- amortissement : déduit (échéance et intérêts prioritaires)
- absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1 % calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
- remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- Typologie Gissler : 1A
- commission d'instruction : 0,06 % (6 points de base) du montant du prêt

20240329DEC045 : Conclusion d'un contrat de prêt avec la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'extension et de la rénovation du groupe scolaire Jean Moulin
- ligne du Prêt : Prêt renouvellement urbain (PRU)
- montant : 5 300 000 € (cinq millions trois cent mille euros)
- durée de la phase de préfinancement : 24 mois
- durée d'amortissement : 25 ans
- dont différé d'amortissement : sans objet
- périodicité des échéances : trimestrielle
- index : Livret A
- taux d'intérêt actuariel annuel : taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,60 %
- révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du livret A
- amortissement : déduit (échéance et intérêts prioritaires)
- absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1 % calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
- remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- Typologie Gissler : 1A
- commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

20240419DEC054 : Mise à disposition d'un logement de type 3 n° 29 situé 45 rue Roger Salengro 69500 BRON à Monsieur PIQUARD Fabien
- Lieu : 45 rue Roger Salengro à Bron
- Objet : fixer le montant de l'indemnité d'occupation
- Durée : du 1er mars 2024 au 31 août 2024
- Redevance/loyer : 503,20 euros

Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le 21/06/2024
ID : 069-216900290-20240620-20240619DEL1-DE

20240422DEC055 : Convention de mise à disposition d'un local commercial situé 16 rue Louis Pergaud à la Société GUELPA PERE ET FILS du 17 juillet 2023 au 17 mars 2024, à titre gratuit.

20240422DEC056 : Décision portant demande à la Région Auvergne Rhône-Alpes d'attribution d'une subvention, au maximum des possibilités - Travaux de création d'un poste de police municipale à BRON

20240523DEC062 : Recours SARL ARC IMMO - annulation de décisions et recours indemnitaire

20240523DEC063 : Recours monsieur Mehmet BEKTAS - annulation d'une décision, d'un arrêté et d'un titre de recettes

20240528DEC067 : Signature d'une convention d'ouverture de crédits de trésorerie de 3 000 000 € avec la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

- durée : 1 an à compter de la date d'entrée en vigueur
- taux : variable sur base ESTER + marge de 0,52 %, avec planchonnement de l'indice à 0 % si celui-ci était inférieur à 0 %.
- intérêts : payables mensuellement
- base de jours : exact /360 jours
- montant minimal des tirages : aucun
- montant minimal des remboursements : aucun
- versement : en J+1, si la demande des fonds est transmise avant 16H30 et en J+2 si la demande est transmise après 16H30
- frais de dossier : 1 500 €
- commission de non utilisation : aucune
- commission d'engagement : aucune

Après délibération, le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Signé par : Jérémie BRÉAUD
Date : 20/06/2024
Qualité : LE MAIRE

Jérémie BREAUD